

Procédure intermédiation – Les étapes à suivre



SERVICE CIVIQUE Une mission pour chacun au service de tous



Procédure intermédiation – Création d'un compte service civique par la Ligue



SERVICE CIVIQUE Une mission pour chacun au service de tous



Procédure intermédiation – Validation de la création du compte par les organismes rattachés



SERVICE CIVIQUE Une mission pour chacun au service de tous



Procédure intermédiation – Publication d'une annonce Service Civique par les organismes rattachés







Procédure intermédiation – ELISA

Après réception des documents concernant le volontaire et vérification de la mission > Se connecter Onglet contrat/volontaire : cliquer sur créer -Renseigner: date de début, date de fin et durée du contrat -Faire attention à la durée par rapport aux enveloppes

Onglet Edition documents : Editer en PDF pour récupérer le contrat d'engagement Si le jeune est mineur c'est le responsable légal qui doit signer le contrat Onglet pièces justificatives : déposer le contrat signé et les autres pièces demandées

Informations de paiement : renseigner l'IBAN du jeune ou de ses parents -Page suivante : NE PAS cliquer sur
« mission s'inscrivant dans le cadre de l'article L433-1 du CASF »
-Remplir les informations tuteur
-Les informations sur l'assurance : ce sont celles de la Fédération (non obligatoire à inscrire)
-Informations sur la mission : ajouter une mission en France
-Cocher OUI pour mission labellisée 2024
-Cocher NON pour tout le reste

